



Règlement du Trophée Spécifique Jeune (TSJ) Saison 2024-2025

Commission Départementale Jeunes

Tables des matières

Préambule	3
Article 1 : organisation	3
1.1 Rôles	3
1.2 Planification	3
Article 2 : inscriptions	4
2.1 Modalités d'inscription	4
2.2 Licences	4
2.3 Respect du règlement	4
2.4 Limitation des inscriptions	5
2.5 Frais d'inscription	5
2.6 Changement de catégories d'âge	5
2.7 Joueurs non admis et équilibre des paires	5
Article 3 : déroulement de la compétition	6
3.1 Catégories	6
3.2 Tableaux	6
3.3 Organisation des tableaux	6
3.4 Matches	6
3.5 Arbitrage	6
3.6 Volants	6
3.7 Tenues	6
3.8 Accompagnateurs	7
3.9 Coaching	7
3.10 Affichage	7
3.11 Récompenses	7
3.12 Réclamations	7
Article 4 : Classements et mode de sélection	8
4.1 Classement final	8
4.2 Mode de répartition des joueurs dans les séries	8
Article 5 : forfaits	8

Article 6 : modifications	8
Annexe 1 - Organisation, gestion du plateau de jeu et coaching	9
Annexe 2 : Cahier des charges pour la réception d'un TDJ	10
Annexe 3 – Dispositions sanitaires particulières	Erreur ! Signet non défini.

Préambule

Le présent règlement s'applique au Trophées Spécifique Jeune (TSJ), organisés par le Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) à l'attention des jeunes joueurs des catégories Minimé (U15), Cadet (U17) et Junior (U19).

C'est un tournoi exclusivement de doubles (double et double mixte).

Il définit les rôles dans l'organisation des compétitions, leurs modes de sélection, leur déroulement, et complète, sans s'y substituer, le Règlement Général des Compétitions (RGC).

Le GEO : Lucas LEITE GONCALVES

Le JA : Dany MESUREUR

Gymnase des Châtaigniers : rue de Champagne 95160 ARGENTEUIL sur 7 terrains.

Article 1 : organisation

1.1 Rôles

Cette compétition est gérée principalement par la Commission Départementale Jeunes (CDJ) du Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) et avec le support effectif et actif du club organisateurs.

Le CDBVO :

- diffuse les plaquettes
- centralise les inscriptions
- diffuse les convocations
- organise les tableaux et séries
- envoie les résultats à la ligue d'Île-de-France de Badminton (LIFB)
- est responsable de la table de marque et gère la table de marque avec un le concours de bénévoles du club.
- convoque et indemnise le(s) juge-arbitre(s) et les éventuels arbitres
- envoie les factures aux clubs

Le club organisateur :

- gère l'accueil de la compétition, ce qui comprend :
 - la salle
 - met à disposition une équipe de bénévoles pour participer à la gestion de la compétition (table de marque et plateau de jeu)
 - le matériel (poteaux, filets, identification des terrains)
 - les plaquettes pour les feuilles de matchs
- met en place une restauration dans la mesure du possible (la présence ou l'absence de restauration sera précisée sur la feuille de convocation des joueurs)
- contribue à la tenue de la table de marque par la présence d'1 personne minimum sur la durée de la compétition (toutefois, cette présence peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant).

1.2 Planification

La CDJ s'engage à respecter le planning suivant, dans la mesure du possible :

- **J – 1 mois : prise de contact avec les clubs hôtes pour valider l'organisation**
- **J – 4 semaines : saisie du dossier sur Poona puis sur Badnet**
- **J – 3 semaines : envoi des documents d'inscription (fiche + plaquette + classement de sélection), également mis en ligne sur le site du CDBVO et ouverture des **inscriptions sur badnet en ligne**, également mis en ligne sur le site du CDBVO**
- J – 8 jours : clôture des inscriptions (samedi à 23h59)
- J – 7 jours : organisation des séries, des tableaux et TAS
- J – 6 jours : envoi des convocations .
- **J + 1 : mise en ligne du palmarès et du classement final de l'étape sur le site du CDBVO**
- **J + 7 : mise à jour des fichiers Comptabilité**

Article 2 : inscriptions

2.1 Modalités d'inscription

La plaquette du tournoi ainsi que le règlement et la liste des joueurs autorisés et non autorisés sont transmis par voie électronique à tous les présidents de club ainsi qu'aux responsables jeunes dont les noms et les coordonnées ont été portés à la connaissance de la CDJ.

Les inscriptions se feront en ligne uniquement sur Badnet uniquement par les clubs.

Aucune inscription individuelle ne sera possible.

Le règlement sera effectué en ligne par les clubs et uniquement via Badnet.

Du fait du délais très court, les responsables sont invités à inscrire le plus rapidement possible leurs joueurs.

Ce tournoi étant un tournoi uniquement de double, les joueurs n'ayant pas de partenaire on la possibilité de s'inscrire en « X », c'est-à-dire à la recherche de partenaire.

L'organisateur se chargera en fonction des inscriptions de trouver si cela est possible, un ou une partenaire en fonction du tableau demandé.

2.2 Licences

Les joueurs inscrits doivent :

- être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la FFBaD,
- être en possession de leur licence lors de la compétition,
- et n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire.

La licence doit avoir été validée par la Ligue d'Île-de-France de Badminton (**LIFB**) à la date du tirage au sort, ou, pour le cas de la première compétition de la saison uniquement, à la veille du tournoi.

2.3 Respect du règlement

Les dirigeants des clubs participants s'engagent à respecter le présent règlement et à le porter à la connaissance de leur responsable jeunes et tous les joueurs inscrits par leur soin. Tout responsable et

tout joueur contrevenant à ce règlement s'expose à des mesures de la part du Juge-Arbitre ou du représentant du CDBVO.

2.4 Limitation des inscriptions

En raison de la capacité d'accueil des gymnases hôtes, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions en cas de trop forte affluence. Cette compétition étant standard sur le double, une certaine priorité sera donnée sur les plus faibles séries en particulier sur les catégories cadet et junior.

Le cas échéant, une liste d'attente est établie pour chaque tableau et diffusée avec les convocations. Lors d'un forfait, les clubs des joueurs sont contactés dans l'ordre d'apparition dans la liste d'attente.

2.5 Frais d'inscription

Chaque inscription prise en compte est facturée en fonction du barème suivant :

- **9 € un tableau**
- **13 € deux tableaux**

Pour ce qui est de la gestion des forfaits, se reporter à l'article correspondant dans le présent règlement.

2.6 Changement de catégories d'âge

Les sur classements de catégorie sont autorisés :

- au choix des joueurs lors de leur inscription,
- sur proposition des organisateurs, dans l'intérêt sportif des joueurs, et de la cohérence des tableaux.

Chaque paire sera inscrite dans la catégorie d'âge du joueur le plus âgé, et dans la série de celui ayant le plus haut classement.

Afin de respecter l'article 3.2.1.5 du règlement des compétitions, le CPPH du mieux classé des participants d'un tableau ne pourra être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

Cette compétition étant un tournoi standard et de développement, une liste de joueurs admis et non admis dans chaque catégorie d'âge, est établie par le Coordinateur Technique Départemental (CTD).

2.7 Convocations

Les convocations seront disponibles sur BADNET après tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse de contact lors de l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée ou en ligne.

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

Article 3 : déroulement de la compétition

3.1 Catégories

Les catégories sont réparties de la façon suivante :

- **U15** Min1 – Min2
- **U17** Cad1 – Cad2
- **U19** Jun1 – jun2
-

3.2 Tableaux

La compétition se déroulera sur 1 journée, les tableaux de doubles et doubles mixtes chacun sur des demi-journées, permettant à tous de pouvoir se positionner sur les 2 tableaux.

3.3 Organisation des tableaux

En fonction du nombre d'inscrits et du niveau des joueurs inscrit, la CCJ se réserve la possibilité de fusionner certaines catégories ou de découper certaines catégories en plusieurs séries de niveau dans l'intérêt du développement sportif de chacun (16 joueurs ou paires maximum par série).

3.4 Matches

Tous les matchs se font en format classique : 2 sets gagnants de 21 pts.

Les horaires de convocation doivent impérativement être respectés. Tout joueur non présent à son heure de convocation peut être considéré comme forfait, conformément au RGC.

Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

3.5 Horaires :

Samedi de 7h30 à 19h30 (heure de convocation)

Dimanche : 7h30 à 19h00 (heure de convocation)

3.6 Arbitrage

Afin de sensibiliser les joueurs à l'arbitrage, les matchs sont arbitrés par le ou les joueurs (vainqueurs ou perdants) du match qui s'est joué précédemment sur le terrain désigné :

- les vainqueurs sur la 1^{ère} phase de poules

- les perdants sur la 2^{ème} phase de poules

Les joueurs doivent donc savoir compter les points.

Remarque : Pour la 1^{ère} rotation de matchs, des arbitres seront désignés par les organisateurs.

3.7 Volants

Le type de volant utilisé est régi par l'article 2.18 du RGC.

Aussi les volants plumes préconisé pour le tournoi sont les RSL 1 et pour les volants plastiques YONEX MAVIX 600.

Le CDBVO fournit les volants pour les finales sur les séries standards.

3.8 Tenues

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue correcte sur le terrain (voir circulaire "Tenues vestimentaire et publicité" de la FFBaD). Le GEO est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur se présente avec une tenue non conforme et ne modifie pas sa tenue.

3.9 Accompagnateurs

Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

Les joueurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un responsable majeur nommé par le club du joueur qui doit rester présent tant que le tournoi requiert un de ses joueurs.

Le responsable du club a pour rôle d'encadrer ses joueurs en dehors du terrain : gestion de l'échauffement, sensibiliser les joueurs au fonctionnement d'un tournoi, leurs expliquer comment lire les tableaux, débriefer les matchs ...

Les Responsables doivent se faire connaître à la table de marque (une feuille de présence est prévue à cet effet) et détenir les coordonnées téléphoniques des joueurs et/ou de leurs parents, afin que ceux-ci soient joignables pendant toute la durée de la compétition.

Celui-ci doit être joignable durant toute la durée de la compétition. En cas de défaut de responsable constaté par l'organisateur, le club peut être sanctionné par la CCJ, allant jusqu'au refus des inscriptions des joueurs du club concerné pour la compétition suivante. Le CDBVO décline toute responsabilité en cas de problème concernant un joueur d'un club non représenté par un adulte.

3.10 Coaching

Dans un souci d'équité, et de développement de l'autonomie des joueurs, le coaching n'est autorisé qu'à la pause de milieu de set (11 points) et à la fin du set.

Dans la mesure du possible un espace défini dans le gymnase et commun, sera réservé au coach. Ils pourront se rendre sur le terrain aux moments définis pour le coaching.

Concernant les membres de la table de marque, toute manifestation de soutien n'est autorisée que sous réserve de remplacement momentané à cette table.

Pour plus de précisions, vous reportez à l'annexe du présent règlement.

3.11 Affichage

Dans un souci d'écoresponsabilité, l'ensemble de la compétition sera en ligne sur Badnet via eBad et remplacera l'ensemble des affichages de poules et sorties de poules.

L'échéancier sera afficher ainsi que les QRcodes des officiels, tableaux, règlement.

3.12 Récompenses

Une cérémonie de remise de récompenses est organisée à la fin de chaque compétition visée dans ce règlement. Le CDBVO centralise la dotation en récompenses.

3.13 Réclamations

En cas de réclamation, un courrier en lettre suivie et/ou un courriel avec accusé de réception doit être envoyé au responsable de la CDJ dans les 72 h suivant la fin de l'épreuve.

Article 4 : Classements et mode de sélection

4.1 Classement final

Il est établi à la suite des résultats, en classant toutes les équipes d'une même catégorie, de la première équipe de la première série, à la dernière de la dernière série.

Remarque : Toutes les équipes ayant atteint le même stade, et n'ayant pas été départagées par un match de classement, sont départagées au match average (puis set average, puis point average).

4.2 Mode de répartition des joueurs dans les séries

La répartition des joueurs (ou paires) dans les séries, ainsi que la désignation des têtes de séries, est déterminée par la CCJ (sur la base du CPPH, et sur avis du CTD).

Article 5 : forfaits

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait ultérieurement indisponible doit impérativement avertir l'organisateur au plus tard la veille de la date du tirage au sort.

S'il en fait état auprès de l'organisateur **avant la veille de la date du tirage des tableaux**, il est dispensé des formalités prévues ci-dessous. Son inscription n'est alors pas comptabilisée financièrement.

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait indisponible après la veille de la date du tirage au sort le joueur doit déposer dans son espace MyFFbad le justificatif.

Une copie doit être envoyée au CDBVO **par courriel** à la « Commission Départementale Jeunes », ccj2.cdbvo@gmail.com, dans les 5 jours suivant le début de l'épreuve, pour que celui-ci procède au remboursement, si le justificatif est recevable.

Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

Article 6 : modifications

Le CDBVO se réserve le droit de faire des avenants au présent règlement, en cours de saison, s'il y a nécessité de le faire et après délibération au sein de son comité directeur, en particulier dans le cas de litiges non pris en charge par cette version.

Annexe 1 - Organisation, gestion du plateau de jeu et coaching

Juges-arbitres, SOC et bénévoles

Le TSJ est une compétition standard prévue sur un seul site.

JA : Dany MESUREUR

GEO : Lucas LEITE GONCALVES

Cette compétition est organisée conjointement par les bénévoles de la CCJ et le club hôte.

Le club qui accueille une étape a l'obligation de fournir au minimum une assistance pour la gestion de la table de marque.

L'accès au plateau de jeu

L'accès au plateau de jeu est strictement restreint aux personnes suivantes :

- les organisateurs et officiels
- les joueurs (lorsqu'ils se rendent sur les terrains pour jouer, ou lorsqu'ils se rendent à la table de marque)
- le ou les joueurs du match précédant désignés pour assurer l'arbitrage du match suivant
- les coachs dans l'espace réservé et sur le plateau de jeu pour le coaching.

Les joueurs qui ne jouent pas, les parents, ou toutes autres personnes susceptibles d'assister à la compétition, sont priés de rester en tribunes.

Cas des gymnases sans tribunes

Dans ces cas-là, un espace (avec chaises ou bancs) peut être défini pour les spectateurs, à partir du moment où il n'empêche pas le bon déroulement du tournoi.

Pour les petits gymnases où les seules places possibles sont tout autour des terrains, les parents ou autres personnes non référencées, ne sont pas autorisés à rester assister aux matchs.

.9

Annexe 2 : Cahier des charges pour la réception d'un TSJ

Plateau de jeux		
Terrains	7 minimums	Indispensable
Poteaux	14 minimums	Indispensable
Caisses	14 minimums	Indispensable
Plaquettes	7 minimums	Indispensable
Stylos	7 minimums	Indispensable
Numéros de Terrains	Oui	Indispensable
Tables de marque		
Tables	2	Indispensable
Chaises	4	Indispensable
Stylos, scotch, ciseaux	Oui	Indispensable
Sono	Oui	Préconisé
Rallonge électrique	Oui	Préconisé si pas de branchement disponible directement dans la salle
Ordinateur / Imprimante	Oui	Indispensable
Feuille Blanche	100	Indispensable
Bénévole du club	2 minimums	Indispensable
Trousse de secours	Oui	Indispensable
Salles		
Parkings	Oui	Préconisé
Tribunes	Oui	Préconisé
Buvettes	Oui	Indispensable
Horaire du samedi	De 7h30 à 19h30 (heure de convocation)	Indispensable
Horaire du dimanche	De 7h30 à 19h00 (heure de convocation)	Indispensable